

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 11.06.2025
Convocation faite
Le 28.05.2025

Délibération
N°2025-06-126

Demande d'acquisition
d'une parcelle sur
le PACOG par Monsieur
Sylvain DEFOOZ

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT

**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 03 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mardi trois juin à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2025-06-103), Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. Robert ITUCCI, M^{me} Angélique WAUTOT, M. Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX, M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, M. Dominique HAMAIDE, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{mes} Brigitte DUMON, Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS.

Absents excusés : MM. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), Hervé FRANCOTTE (jusqu'à l'approbation du compte-rendu du 19 mars 2025), Richard DEBOWSKI (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), André ESCOBAR (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{me} Magali CAPLET (pouvoir à M^{me} Liliane PASSEFORT), MM. Eric GUERINY, Antoine DI CARLO (pouvoir à M^{me} Isabelle FABRE), Jean GUION, M^{mes} Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, Jean-Luc GRABOWSKI (pouvoir à M^{me} Angéline COURTOIS).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Considérant la demande de Monsieur Sylvain DEFOOZ d'acquisition d'une parcelle sur le Parc d'Activité Communautaire de Givet (PACOG) afin d'y construire un bâtiment d'environ 1 000 m² constitué de 5 cellules qu'il mettrait en location à des entreprises artisanales,

Considérant le rappel des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU), fait à Monsieur DEFOOZ, concernant la zone UZ du PACOG, notamment en termes d'activités interdites,

Considérant que les activités qui seront hébergées ne pourront qu'être artisanales, de services ou de petites entreprises,

Considérant qu'un bâtiment de 1 000 m² requiert environ 3 000 m² de terrain d'implantation,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité :

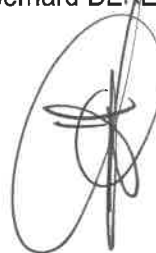
Abstention : M. Claude WALLENDORFF

* **approuve** la vente d'un terrain de 3 000 m² au prix de 8 € du m² à Monsieur Sylvain DEFOOZ pour la construction d'un bâtiment de 1 000 m² constitué de 5 cellules commerciales,

* **donne délégation** au Président pour signer tous documents nécessaires à cette cession.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a vertical line extending downwards from the 'D'.